



Prospective

« La grande transformation : moteurs et leviers »

À travers sa « feuille de route » autour du nouveau contexte offert par les ODD et son Comité de prospective, présidé par Philippe Dessertine, le Comité 21 s'investit dans le décryptage des nouveaux enjeux de demain pour la réalisation de l'« Agenda 2030 ». En 2017, le Comité de prospective du Comité 21 a donc choisi comme thématique de son rapport 2017-2018 « La grande transformation : moteurs et leviers ».

Le Comité 21 a acquis une légitimité sur ces questions à partir de ses différents travaux des années précédentes (Observatoire des crises : « Temps de crise financière, économique, écologique, sociale : enjeux, contradictions, opportunités » (1) ; « Sommes-nous sur la voie d'une sortie de crise ? » (2), « L'écologie saisie par la croissance ? » (3) ; « La ville, nouvel écosystème du XXI^e siècle » ; « La valeur ajoutée des démarches de développement durable à l'attractivité et à la prospérité des territoires », etc.).



En 2017, le Comité de prospective du Comité 21 a choisi le mot transformation plutôt que celui de transition, comme il l'illustrait dans son [rapport de juin 2015](#), « Nouveaux modèles, nouveaux marqueurs, nouveaux territoires » :

« Plus qu'une « réforme » ou un « détour », (la) crise du monde contemporain semble donc imposer une véritable « transformation », comprise comme mutation radicale, thèse autant qu'objectif déjà ancien, mais toujours d'actualité, aujourd'hui consacré par l'ONU dans la perspective des Objectifs du Développement Durable (ODD) post-2015 et par l'Église catholique. »

Mais, entre « réformer le système » ou « changer le système », il faudrait en fait chercher à savoir, ou présumer, si la/les « réforme(s) » aboutira/ront bien au bout du compte à une vraie « transformation », ou, à l'inverse, si on peut, et comment, aboutir à cette « transformation » sans passer par la/les « réforme(s) », en d'autres termes quelle est la nature de la « transition » entre les deux : incrément ou rupture ?

En matière de développement durable, la transition par « rupture » peut évidemment se révéler bénéfique, qu'elle soit d'ordre économique (par exemple, une régulation financière planétaire), technologique (potentiel de certaines technologies) et/ou social/sociétale (réactions collectives brutales à des crises répétées environnementales, sociales ou sanitaires).

Et ce d'autant que la « transformation » dont on parle est aujourd'hui plus « une aspiration éthique qu'une proposition économique et n'est pas encore assortie d'un appareil théorique et instrumental à l'échelle internationale ».

A coté de cette analyse, le choix du mot « **grande transformation** » s'explique par trois convictions ou inspirations :



La conscience de l'**ampleur de la transformation nécessaire** pour faire face aux défis de ce siècle, parfois occultés par une célébration de l'innovation, ou la résignation au processus de réformes successives, toujours insuffisantes.



La filiation à Karl Polanyi, en ce que cet économiste a pointé les dangers de l'économie autoritaire et les impasses de la suprématie du libre marché, ainsi que la construction de nouveaux imaginaires, le désir d'élaborer une démocratie économique, la nécessité de nouveaux liens humains¹.



La référence au concept de métamorphose d'Edgar Morin, qui refuse aussi bien la révolution² que la réforme³. Le philosophe est persuadé que « nous en sommes au stade de commencements, modestes, invisibles, marginaux, dispersés. Car il existe déjà, sur tous les continents, un bouillonnement créatif, une multitude d'initiatives locales, dans le sens de la régénération économique, ou sociale, ou politique, ou cognitive, ou éducationnelle, ou éthique, ou de la réforme de vie. Ces initiatives ne se connaissent pas les unes les autres, nulle administration ne les dénombre, nul parti n'en prend connaissance. »

¹ « Ce qui apparaît à notre génération comme le problème du capitalisme est en fait le problème beaucoup plus large de la civilisation industrielle ; c'est ce que le partisan du libéralisme économique refuse de voir. En défendant, le capitalisme en tant que système économique, il ne tient aucun compte du défi de l'ère de la Machine, alors qu'actuellement les dangers qui font trembler les plus téméraires dépassent l'économie. »

² Maintenant, la révolution ? J'ai abandonné ce terme parce qu'il a été trop connoté par l'idée de violence et par celle qu'il suffisait d'une transformation socio-économique, d'éradiquer la classe exploiteuse. Les exemples que nous voyons aujourd'hui en Afrique du Nord montrent que quand des révolutions se font, elles se font dans des mouvements pacifiques. Ceux qui font couler le sang sont ceux qui répriment, et pas les révolutionnaires. La force aujourd'hui, et là je reprends une idée de mon ami Stéphane Hessel, c'est de miser sur la non-violence. Il y a, à un moment donné, une prise de conscience et des aspirations profondes qui s'expriment de façon spontanée. Sans cette part spontanée, il ne se passe rien, mais si elle reste spontanée, tout est amené à se dissoudre, à être transformé, asservi, détourné. J'insiste sur le fait de se méfier de la violence qui produit une autre violence et qui dégénère. Tout en sachant qu'en des cas extrêmes, évidemment, elle peut se justifier.

³ Je pars de ce que j'appelle la trinité humaine qui met en évidence que chacun de nous est à la fois « individu », « partie d'une espèce » et « partie d'une société (...). Dans cette conception, tout ne peut plus être concentré sur la seule réforme sociale : nous devons abandonner cette idée. Toutes les tentatives pour réformer la société à partir des structures ont échoué(...). Pourtant, à un niveau plus fondamental, ce modèle ne convient plus. Compte tenu des trois termes (« individu », « espèce » et « société »), la réforme doit nécessairement passer par une réforme de l'individu : elle devient ainsi une auto-réforme.

Le rapport rendra compte à la fois de cette perspective culturelle, et en même temps, à l'aide d'entretiens avec les acteurs, analysera les freins à la transformation en s'appuyant sur les expériences les plus innovantes. Il étudiera également pourquoi les leviers habituels (institutionnels, économiques, fiscaux) ne produisent pas la « massification » qui seule peut assurer une vraie transformation. Des pistes et solutions seront proposées.

Retroplanning

Automne 2017

Le Comité de prospective sera saisi d'une note et d'un plan d'orientation sur le rapport, après avoir auditionné tous ses membres

Décembre 2017

Approbation du plan du rapport et de la note introductive

Janvier – Avril 2018

Auditions

Mai 2018

Remise au Comité de prospective de l'Avant projet du rapport et Atelier de discussion avec les membres

Eté 2018

Rédaction du rapport

Septembre 2018

Présentation et discussion du rapport lors de l'Université de la Transformation qui se déroulera à la Sorbonne en partenariat avec le projet doctoral Sorbonne Développement Durable



Composition des membres

Président

Phillipe DESSERTINE, Professeur en sciences de gestion, spécialiste de la finance, professeur à l'Institut d'administration des entreprises de l'Université Paris I Sorbonne

Vice-Président

Raymond van ERMEN, Conseiller auprès du Président d'European Partners for Environment, ancien Président du Comité d'experts 2013/2015 du Comité 21

Membres

Bachir AROUNA, Vice-Président du Comité 21, Directeur développement, stratégies locales, prévisions et gestion des risques à la ville d'Enghien-les-Bains

Monique BARBUT, Secrétaire générale adjointe aux Nations Unies, ancienne présidente du FEM

Mathieu BAUDIN, Directeur de l'Institut des futurs souhaitables

Jean-Christophe CARTERON, Administrateur du Comité 21, Directeur de la RSE à Kedge Business School

Henry de CAZOTTE, ancien Directeur à l'AFD

Christian CAYE, Délégué au développement durable de Vinci

Pierre-Antoine CHARDEL, Professeur de philosophie sociale et d'éthique à Télécom de Management, co-fondateur de LASCO IdeaLab de l'IMT

Denis COUVET, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle

Amy DAHAN, mathématicienne, historienne, directrice de recherche émérite au CNRS

Christian DUBOST, Vice-Président du Comité 21, Directeur du développement durable du Groupe SNCF

Pierre DUCRET, Conseiller Climat du Groupe Caisse des Dépôts, Président d'I4CE

Philippe ESTÈBE, Enseignant à Science Po, géographe, directeur de l'IHEDATE

Jean-Louis ÉTIENNE, Médecin, explorateur

Paul FATTAL, Administrateur du Comité 21, vice-Président de l'Université de Nantes

François GEMENNE, Chercheur en science politique

Jean-Pierre GOUX, Mathématicien, écrivain, DGA de Powernext

Denis GUIBARD, Vice-Président du Comité 21, Directeur de Télécom École de Management

Christine JEAN, Présidente honoraire de SOS Loire vivante, administratrice de la LPO

Alexandre JOST, Fondateur et délégué général de la Fabrique Spinoza

Thomas KERTING, Administrateur du Comité 21, Président de Air Sûr

Bettina LAVILLE, Présidente du Comité 21, Conseiller d'État

Johann LECONTE, Administrateur du Comité 21, Conseiller auprès du DG d'Éco-Emballages

Laure MANDARON, Directrice développement durable du Groupe La Poste – Branche Services-Courrier-Colis

Julia MARTON-LEFEVRE, Université de Yale, ancienne DG de l'UICN

Valérie MASSON-DELMOTTE, Paléoclimatologue, membre du GIEC

Dominique MÉDA, Philosophe, sociologue, écrivain

François MOISAN, Directeur exécutif stratégie, recherche et international à l'ADEME

Marc-Olivier PADIS, Directeur des études au Think tank Terra Nova

Michèle PAPPALARDO, Présidente de la 7^{ème} chambre à la Cour des Comptes

Gérard PAYEN, Conseiller pour l'eau et l'assainissement auprès du SG des Nations unies

Georges RIBIERE, Chargé de mission Prospective au Comité 21, Secrétaire du Comité de prospective

Henri ROBERT, Vice-Président du Comité 21, Green Cross France et Territoires

David SADEK, Directeur de la recherche à l'Institut Mines-Télécom

Guillaume SAINTENY, ancien Maître de conférences à l'École Polytechnique

Marie Laure SALLES-DJELIC, Professeure au Centre de Sociologie des Organisations de Sciences Po

Stéphanie THIÉBAULT, Directrice de l'Institut écologie et environnement (INEE) du CNRS

Hélène VALADE, Administratrice du Comité 21, Directrice du développement durable de Suez-Environnement



Paris
4, rue Drouot
75009 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
comite21@comite21.org

www.comite21.org

